

La réforme du collège.

Réunion des équipes de direction des collèges et des corps d'inspection

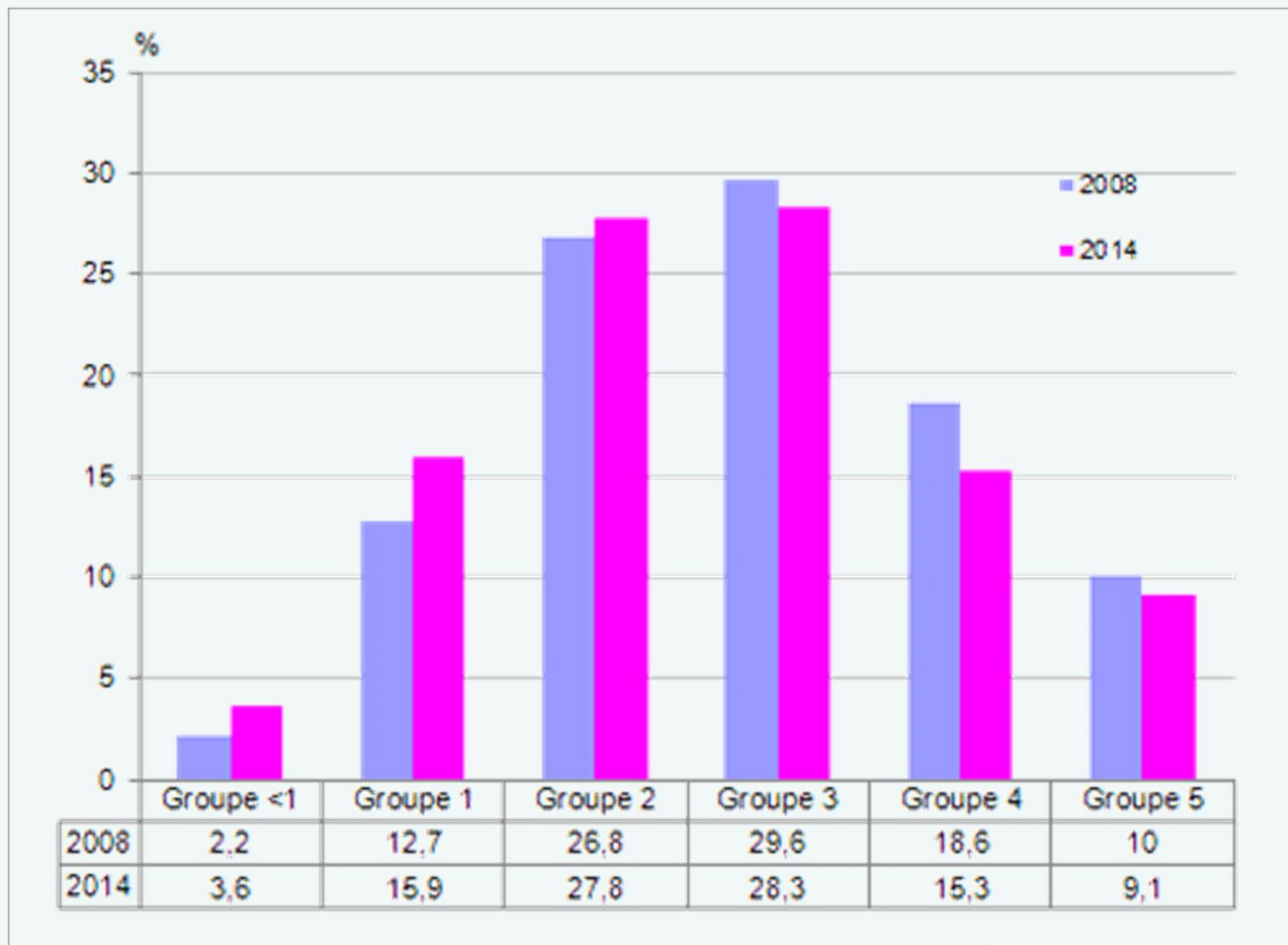
24 et 25 septembre 2015

Pourquoi réformer le collège ?

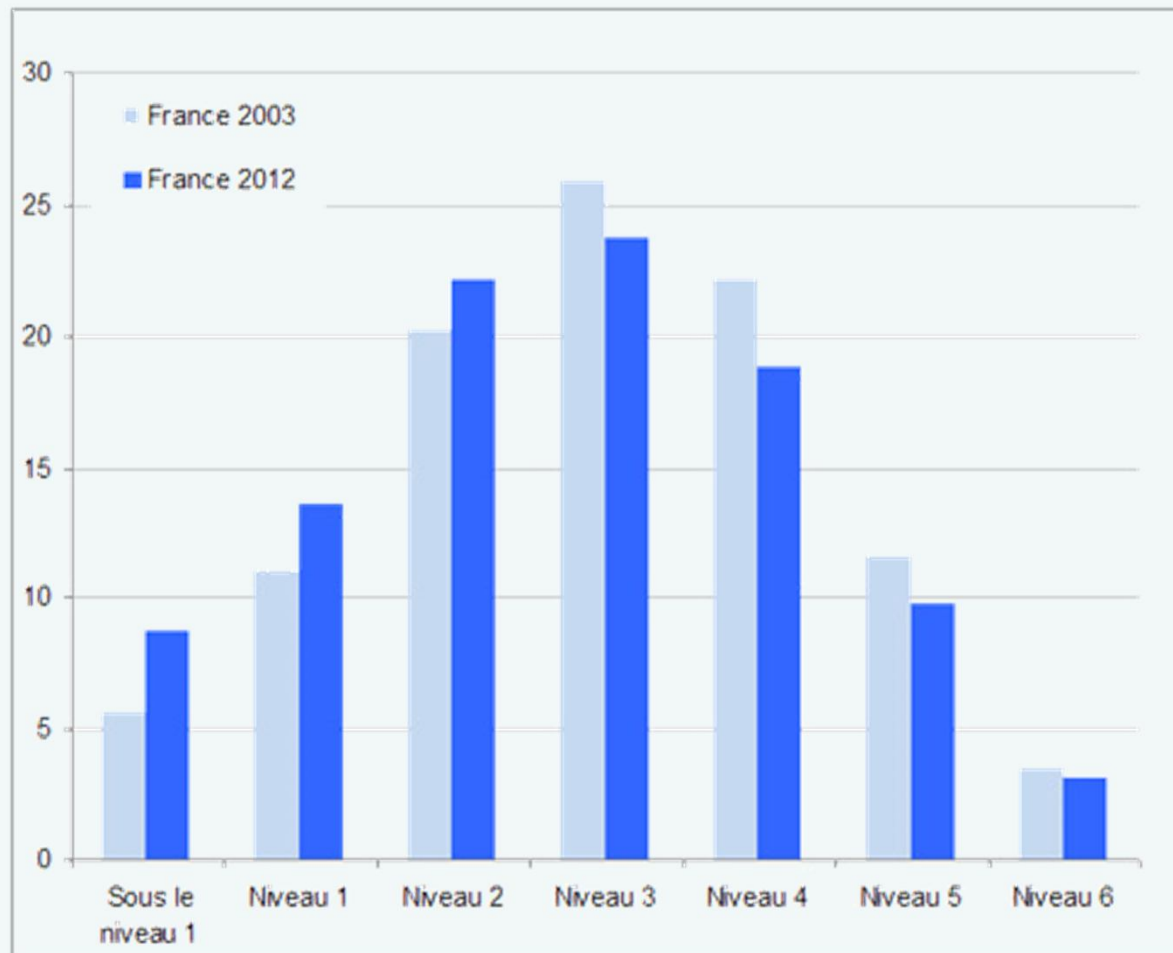
Des constats

- Les performances des élèves de troisième varient selon leur origine sociale
- Elles varient également en fonction de leur environnement culturel
- Les élèves en retard dès leur entrée au collège sont aussi les plus faibles en fin de classe de troisième, quelle que soit la compétence évaluée.

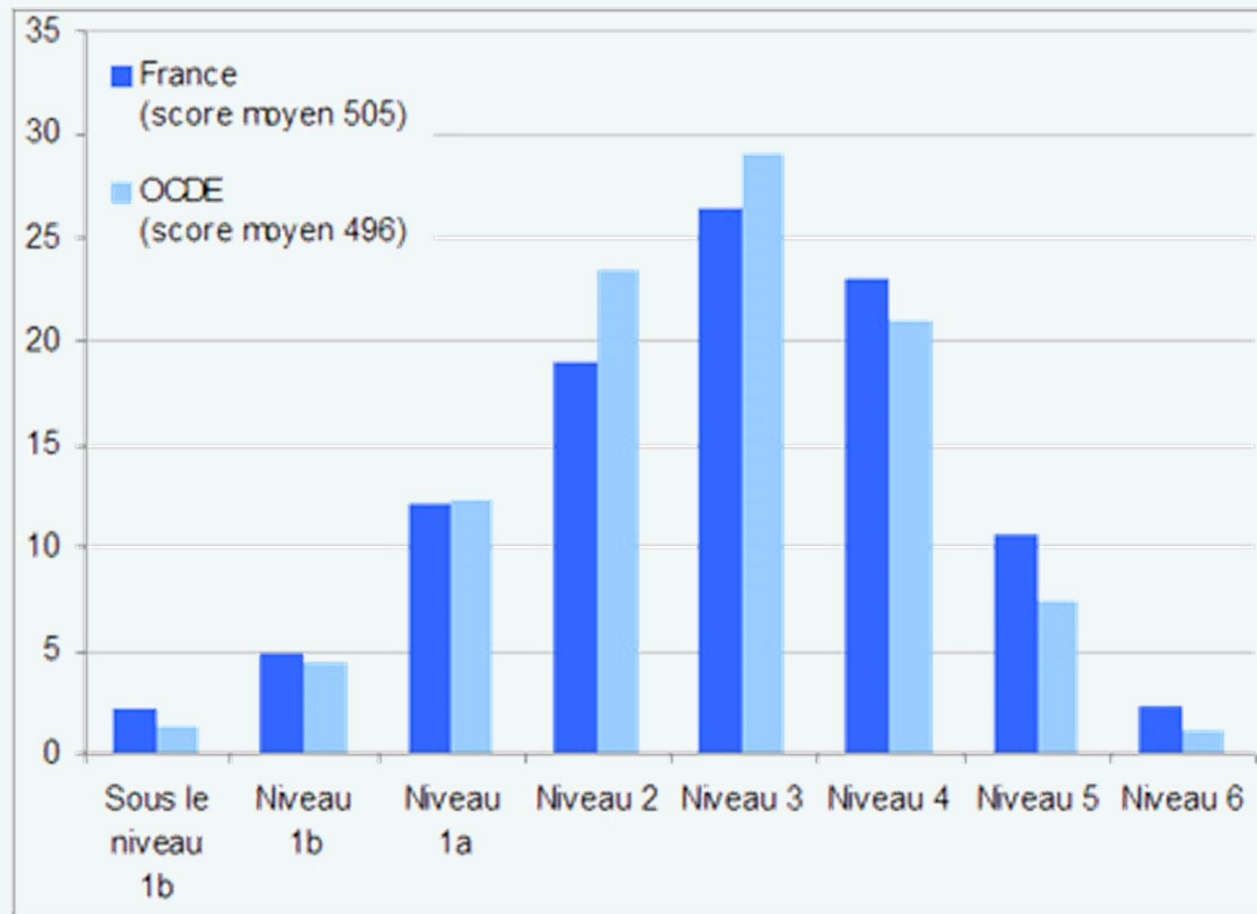
Cedre 2014 - Répartition des élèves par groupes de niveaux en 2008 et en 2014 en mathématiques (en %)



Répartition des élèves dans les niveaux de compétences PISA en culture mathématique, en 2003 et 2012 (en %)



Répartition des élèves français dans les niveaux de compétence en **compréhension de l'écrit** PISA 2012 (en %)

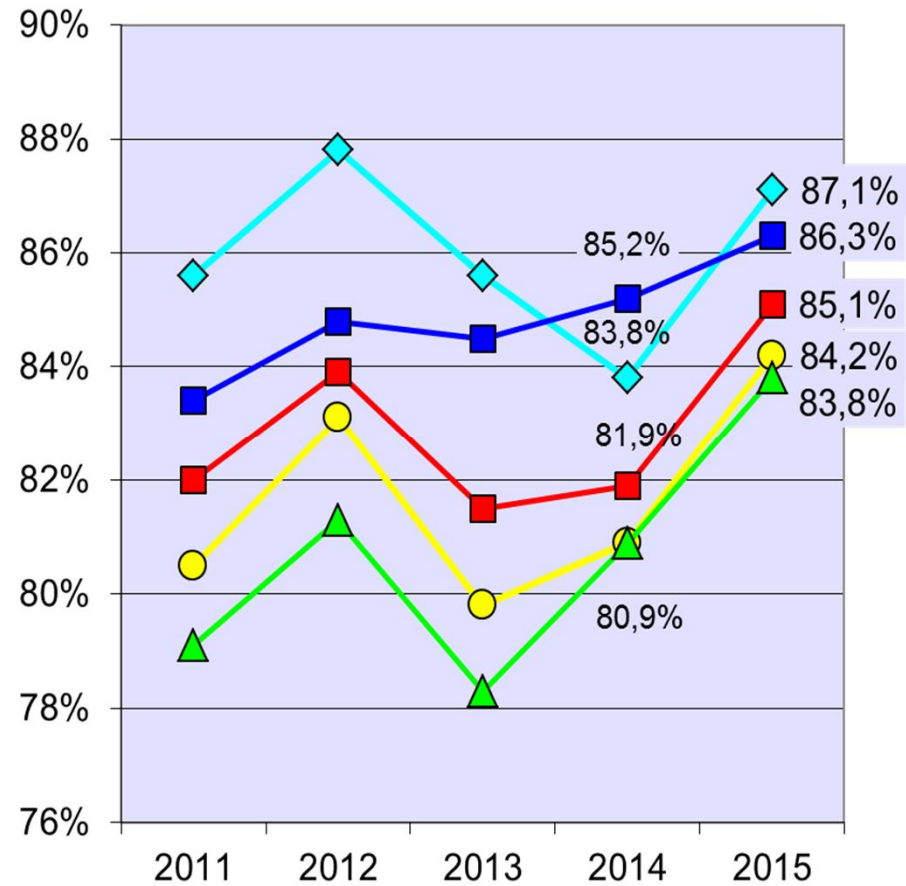


Résultats au DNB et au CFG ~ session 2015

Diplôme national du brevet

*Séries collège et professionnelle confondues

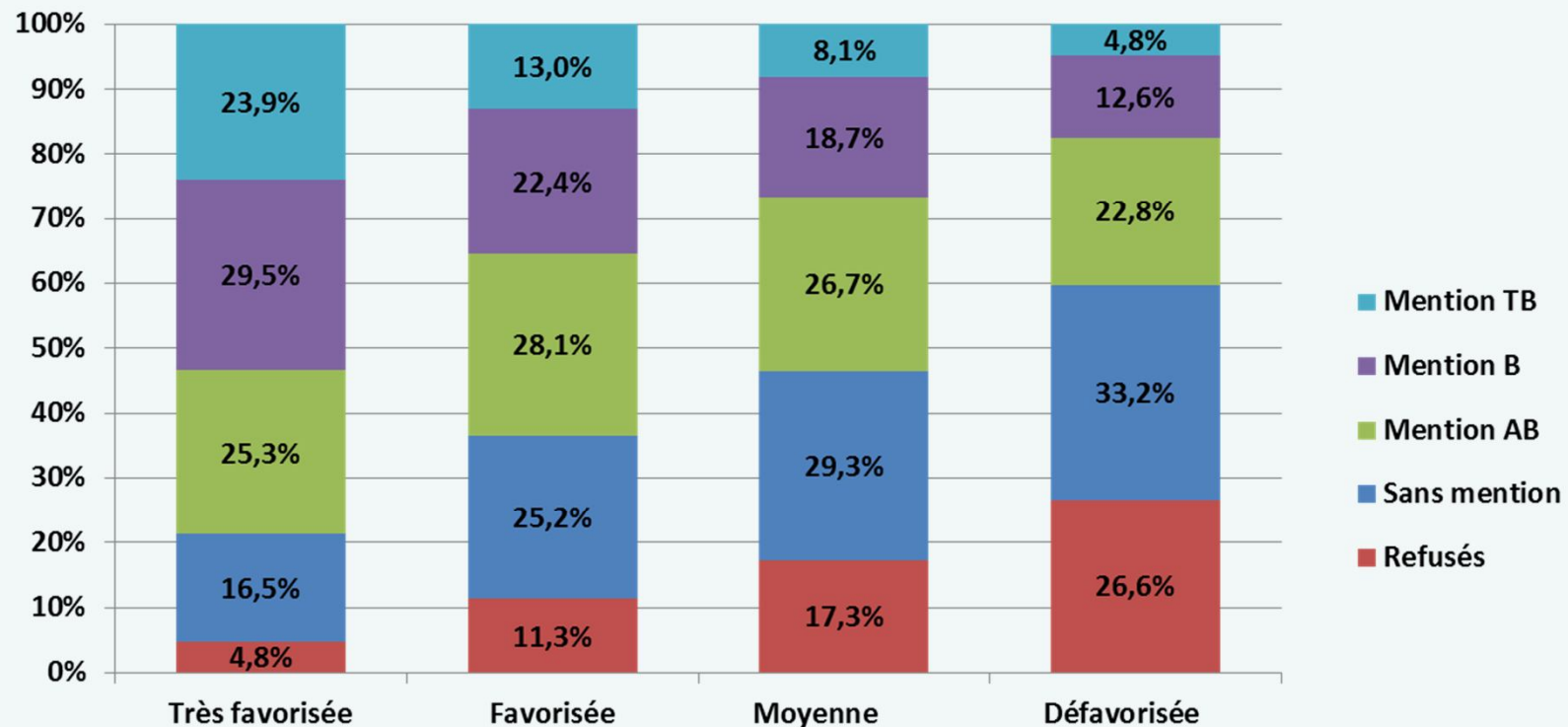
académie : 85,1 % soit + 3,2 pts



● Calvados ◆ Manche ▲ Orne ■ Académie ■ France

Résultats du D.N.B. selon l'origine sociale des candidats – session 2014 Académie de Caen

Résultats au DNB session 2014 selon l'origine sociale



Application de la réforme à la rentrée 2016 sur les 4 niveaux du collège : une réforme globale

Une réforme qui s'inscrit dans le processus de la refondation



Les objectifs de la réforme

- faire réussir tous les élèves : de la massification à la démocratisation
 - réduire le déterminisme social
 - Mieux prendre en compte la diversité des élèves
- veiller à ce que tous les élèves acquièrent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
-

Focus : plus de mixité sociale dans les établissements et dans les classes

- Objectifs du développement de la mixité sociale :
 - Lutter contre les discriminations sociales ;
 - Promouvoir l'altérité.
- Comment :
 - Disparition des sections européennes et des sections bi-langues pour davantage de mixité entre les classes de chaque collège ;
 - Travail sur les secteurs de collège pour obtenir davantage de mixité sociale entre les collèges.

Une autonomie encadrée pour davantage de souplesse

- Un total hebdomadaire des heures mises à disposition des établissements pour les 4 niveaux qui passe de :
 - 110,5h à 115h à la rentrée 2016
 - À 116h à compter de la rentrée 2017
- Une marge de manœuvre de :
 - 2h45 par semaine et par division pour la rentrée 2016
 - 3h à compter de la rentrée 2017
- Des capacités d'initiative pour répondre aux besoins des élèves
 - Des enseignements complémentaires AP et EPI organisés localement
 - Des possibilités de moduler la répartition du volume hebdomadaire par discipline

Mise en œuvre de la réforme

Les principes pédagogiques

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : cadre de référence pour tous les professeurs

- Le socle doit permettre la **poursuite d'études**, la **construction d'un avenir personnel et professionnel** et préparer à l'**exercice de la citoyenneté**.
- Avant même le programme, pour chaque professeur, **le socle est le cadre de référence des apprentissages**.
- Les programmes concourent à l'acquisition du socle.
- Le caractère structurant du socle nécessite une approche commune des membres de l'équipe pédagogique qui passe d'abord par une représentation partagée de ses attendus.

Des temps d'enseignement à penser en synergie

- Un tronc commun à tous les élèves (enseignements disciplinaires)
- Des enseignements complémentaires
 - Accompagnement personnalisé : cycles 3 et 4
 - Enseignements pratiques interdisciplinaires : cycle 4
- Une approche curriculaire

L'accompagnement personnalisé pour tous

- L'accompagnement personnalisé contribue à renforcer les compétences du socle ;
- L'AP est un temps privilégié pour construire l'autonomie intellectuelle et accompagner le parcours de l'élève
 - En 6^{ème}, l'AP contribue à assurer la liaison école-collège (projet construit à partir des propositions du conseil école-collège) ;
 - En 3^{ème}, l'AP contribue à renforcer les compétences nécessaires à la réussite aux lycées ;
- L'AP est une composante indispensable à la réussite des enseignements disciplinaires ;
- L'AP est proposé à l'ensemble des élèves (3 h en 6ème ,1 à 2 h de la 5ème à la 3ème).

Les enseignements pratiques interdisciplinaires au cycle 4

- Les EPI permettent de construire et d'approfondir les connaissances et les compétences des programmes (ils prolongent les programmes), par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective.
- Les EPI sont évalués.
- L'horaire hebdomadaire des EPI peut varier entre 2 et 3h et peut augmenter de la 5ème à la 3ème. Au moins 6 des 8 thématiques sont traitées au cours du cycle, et au moins 2 par an.

L'interdisciplinarité au bénéfice des disciplines

- L'identité de chaque discipline peut être renforcée par la mise en exergue de ses caractères propres et ainsi permettre à l'élève de donner du sens aux enseignements.
- L'interdisciplinarité permet de montrer à l'élève qu'un problème réel (concret) trouve généralement sa solution par les contributions de plusieurs disciplines et qu'elles ont chacune une dimension « utile ».
- Cependant, la cohérence entre les disciplines doit être pensée du point de vue de l'élève pour supprimer des obstacles à la compréhension (polysémie, système de symboles, prérequis des autres disciplines...).

L'évaluation des élèves

- L'évaluation est partie intégrante du processus d'apprentissage.
- Elle vise à mesurer les acquis, apprécier les compétences et à donner à chaque élève les moyens de progresser.
- L'évaluation doit valoriser les progrès et ne doit pas stigmatiser les élèves qui ne réussissent pas.
- L'objet (contenus) de l'évaluation doit être explicite.
- Les finalités d'une évaluation doivent être claires pour tous (formative, sommative, pour quel(s) usage(s)...).
- La moyenne « générale » est à bannir.



Décret sur l'évaluation (à venir)

D'autres points de la réforme

- Les langues vivantes :
 - 4 h d'anglais pour tous en 6^{ème}, puis 3 h chaque année du cycle 4 ;
 - 2,5 h d'une deuxième langue vivante à partir de la 5^{ème} (soit 7,5 h sur le cycle 4 au lieu de 6 h actuellement) ;
- Un enseignement de complément à l'EPI « langues et cultures de l'antiquité » peut être proposé aux élèves volontaires : (1h en 5^{ème} puis 2h en 4^{ème} et en 3^{ème}).
- La 3^{ème} prépa-pro maintenue.
- La structure de la SEGPA est maintenue et contribue à un collège plus inclusif.

Préparation de la rentrée 2016

L'accompagnement de la réforme par la formation

Le dispositif académique d'accompagnement

- Un comité de pilotage académique
 - Présidé par le Recteur
 - 3 DASEN
 - Les 3 doyens
 - Le C.S.A.I.O.
 - Le R.A.F.
 - Le D.A.F.P.E.
 - 5 principaux de collège
 - 1 directeur de collège privé
 - Une réunion mensuelle

Le dispositif académique d'accompagnement

- 5 groupes de travail inter-catégoriels (chefs d'établissement, inspecteurs 1^{er} et 2^d degré, services)
 - Pédagogie et cycles
 - AP
 - EPI
 - Enseignement curriculaire
 - Formation des personnels de direction (DGH et organisation des enseignements)
 - Formation des enseignants et CPE
 - S.E.G.P.A.
 - Information et orientation

La stratégie académique de formation

- **Des moyens de formation (environ 15 000 journées) :** tous les enseignants de collège bénéficieront de 4 à 5 journées de formation (2 journées disciplinaires et deux à trois journées transversales)
- **Modalités**
 - Présentiel académique et de bassin pour les personnels d'encadrement
 - Formation spécifique des formateurs transversaux et disciplinaires
 - Hybride m@gistère
 - 3 journées en présentiel de proximité : BE, regroupement d'équipes d'établissement, une journée banalisée en EPLE
 - Priorité aux enseignants de collège sur le PAF numérique
 - Formations de proximité autour du numérique au service des apprentissages proposés aux volontaires sur des mercredis après-midi

La stratégie académique de formation

- **Des axes de formation variés visant à répondre aux besoins des équipes**
 - L'organisation pédagogique des enseignements dans les EPLE
 - La mise en œuvre des enseignements interdisciplinaires (EPI, AP), les liens possibles avec le parcours avenir ainsi que les parcours culturels et citoyen
 - La progressivité des apprentissages dans les cycles 3 et 4
 - La place du numérique dans les pratiques pédagogiques
 - La différenciation dans les pratiques pédagogiques

La stratégie académique de formation

- Le bassin d'éducation comme territoire privilégié d'accompagnement des équipes
 - Mobilisation d'une équipe d'inspecteurs en appui des coordonnateurs de bassin pour réfléchir ensemble à la nouvelle organisation pédagogique et à la préparation des actions à mener dans les établissements
 - Formation transversale pour des délégations d'enseignants (4, 6 ou 8), membres du conseil pédagogique, de chaque collège au mois de décembre.

Le calendrier de déploiement

de septembre à novembre

Formation/action des cadres au sein des BE

Formation des formateurs transversaux

2 jours

en décembre

Formation transversale par BE (chefs d'établissement et délégation du conseil pédagogique)

1 jour

Janvier / février

Journée banalisée dans chaque collège ou en inter-collèges

1 jour

Formation de formateurs disciplinaires

2 jours

Mars à Mai

Nouveaux programmes

2 jours

Regroupements d'équipes d'établissements

1 jour

Plan numérique : enseignants

jusqu'à
3 jours

Un collège autonome dans son action éducative et pédagogique : le pilotage du chef d'établissement

- Faire vivre le conseil pédagogique (dont le rôle est renforcé)
 - composer un conseil pédagogique légitime et représentatif de la diversité de l'équipe pédagogique ;
 - désigner quelques enseignants référents du conseil pédagogique (ils bénéficieront d'une formation spécifique) ;
 - réunir et animer le conseil pédagogique.
- Conduire la construction du projet d'organisation puis des projets d'AP et d'EPI.
- S'appuyer sur la réflexion collective aux échelles académique et de BE.
- Communiquer (enseignants, équipe éducative, parents d'élèves...).

Une nécessaire communication auprès des familles pour expliquer la réforme.

- Mobilisation des acteurs de l'orientation:
 - Enseignants 1^{er} et 2nd degré
 - Directeurs d'écoles et principaux de collèges
 - personnels de l'orientation
- Un espace dédié sur le site académique (lien visible depuis les sites d'établissement et de circonscriptions)
- Des flyers à destination
 - des parents de CM2
 - des parents d'élèves déjà engagés dans un cursus au collège

Éléments de langage à l'usage des chefs d'établissement

- Formation : Chaque professeur ou CPE bénéficiera d'une formation en 2015-2016 pour préparer la mise en œuvre de la réforme du collège. Cette formation se poursuivra en 2016-2017.
- Accompagnement : Les inspecteurs, ainsi que les formateurs académiques déchargés pour cette mission, accompagneront les équipes pédagogiques.
- Proximité : Les formations se feront essentiellement en présentiel et à proximité de l'établissement.

Éléments de langage à l'usage des chefs d'établissement

- Effort : La mise en place de la réforme demandera un travail spécifique, mais les résultats espérés seront à la hauteur de notre ambition collective.
- Travail d'équipe : Le cadre réglementaire impose de faire bouger le collège, mais la réalité de la réforme sera essentiellement le résultat de ce que les équipes décideront d'en faire.
- Pratiques pédagogiques : La réforme est d'abord une réforme pédagogique. Ce sont les pratiques de classe qui doivent évoluer, leurs cohérences à l'échelle de la classe, des cycles et du parcours de l'élève.

Éléments de langage à l'usage des chefs d'établissement

- Un socle pour tous : L'accompagnement personnalisé vise d'abord à l'acquisition des compétences du socle. En 6^{ème}, il contribue à faciliter la transition entre l'école et le collège.
- Ensemble : L'interdisciplinarité inclut toutes les disciplines.

Éléments de langage à l'usage des chefs d'établissement

- Tous les élèves bénéficieront de l'apprentissage d'une seconde langue dès la cinquième, avec un temps d'exposition augmenté de 25 % ;
- S'il concerne tous les élèves, l'accompagnement personnalisé doit d'abord mobiliser les moyens sur les élèves les plus fragiles.